

Journee
Psychologues

RESISTANCE
RESISTANCE

PSYCHOTHERAPIE
PSYCHOTHERAPIE

CRITIQUE
CRITIQUE

20 mars 2004

LES PSYCHOLOGUES ET LA PSYCHOTHERAPIE : QUELLES IMPLICATIONS , QUELS ENJEUX ?

*Journée sur la Psychothérapie
Organisée par la SFP (Société française de psychologie)
et le Réseau national des psychologues*

LE 20 MARS 2004

*Université de Paris 8
Amphithéâtre X (suivre le fléchage depuis l'entrée principale)
2 rue de la Liberté
93526 ST DENIS Cx*

Une volonté des pouvoirs publics de réglementer la psychothérapie, les propositions maladroites des amendements aussi bien de l'Assemblée nationale que du Sénat ont provoqué de nombreuses réactions de la part du monde psy. Aujourd'hui : qu'en est-il pour les psychologues ?

Qu'en pensent-ils ?

Qu'en disent-ils ?

Quelle a été leur action et leur positionnement jusqu'aujourd'hui ?

Quels en sont les enjeux ?

Un consensus est-il envisageable parmi les psychologues ?

Sachant que cet amendement, coup de tonnerre dans un ciel déjà nuageux, est en 2^{ème} lecture à l'Assemblée nationale et sera mis en vote vraisemblablement le 7 avril prochain.

Les termes de cet amendement nous interrogent sur trois axes essentiels :

- l'inscription au Code de la santé publique et par là, la médicalisation de la psychothérapie et la subordination médicale des professionnels l'exerçant
- la nécessité de l'allongement de la durée de la formation en psychologie, des pré-requis en psychologie clinique et en psychothérapie
- la légalisation du Code de déontologie des psychologues

En résumé, la place du psychologue dans la société actuelle, son implication citoyenne et politique dans les débats de fond.

Par cette Journée, nous vous proposons :

- l'information sur ces textes, les conséquences de telles dispositions, les réflexions des psychologues et les démarches entreprises entre le 14 octobre et aujourd'hui
- une rencontre et un échange entre divers psychologues et organisations
- le développement d'un débat dans l'espoir de recentrer nos exigences et démarches envers les pouvoirs publics

Entrée gratuite. Merci de confirmer votre présence à Mlle ORSONI neuropsych@wanadoo.fr - auprès de laquelle vous pouvez également réserver le repas de midi (environ 10 euros).

Tarif promotionnel sur l'exemplaire hors série de "Pratiques Psychologiques" sur le thème de la journée.

Pour toute information complémentaire, écrire à senjastirn@aol.com ou neuropsych@wanadoo.fr

*Logistique :
Mlle Marie-Carmen CASTILLO, Mlle Virginie ORSONI*

*Réalisation de la plaquette :
François GRUNSPAN*

Communications et débat :

1 ère table ronde : LE TERRAIN DE LA PSYCHOTHERAPIE

Modératrice : Mme Danielle HERY, psychologue.

« Les psychologues sont dans un rapport particulier aux services de psychiatrie. C'est la « voie royale » de confrontation aux manifestations les plus classiques de la psychopathologie. C'est un secteur d'activité permettant des pratiques professionnelles variées. C'est un lieu d'élaboration de dispositions statutaires réfléchies. Et, très bientôt, en septembre 2004, ce sera un espace des plus concerné par la réforme annoncée de l'assurance maladie.

D'une certaine manière, cette réforme et la façon dont les psychologues vont réussir ou pas à faire respecter leur autonomie professionnelle se présentent comme un tournant pour la profession. Car à n'en pas douter, ce qui sera adopté pour les psychologues en matière de marge de manœuvre et de modalités d'intervention fera office de référence pour l'ensemble de la profession. »

Emmanuel GARCIN

10H	Mot de bienvenue par M. Jacques PY, président de la SFP.
10H15	M. Emmanuel GARCIN : Nouvelle donne, nouvelles perspectives.
10H45	Mme Senja STIRN : La réaction du terrain, la diversité des démarches et l'unicité des exigences et des propositions.
11H15	Parole aux associations et organisations du terrain.
12H30	REPAS

2 ème table ronde : LA FORMATION

Modérateur : M. Alain BLANCHET, directeur de l'UFR de Psychologie à Paris 8.

« Quelques questions, réflexions et propositions concernant le rôle à venir de l'université dans la formation initiale et continue des psychologues cliniciens afin que ceux-ci disposent des pré-requis de base en psychopathologie clinique, théorique et pratique, - qui ne dispensent pas d'une formation personnelle dans d'autres dispositifs, - et qui leur permettent de concevoir et garantir différentes modalités de prises en charge des souffrances psychiques eu égard aux occurrences actuelles de leurs manifestations et lieux de provocation.

Conditions d'accès à ce type de formation en formation continue pour des praticiens sans cursus initial en psychologie ou en psychiatrie. Le cadre réglementaire de la VAE. »

Prof. André SIROTA

14H	Contribution d'un représentant de l'AIPPC (<i>Association internationale de psychopathologie et psychologie clinique</i>).
14H30	Mme Dana CASTRO (responsable de la Commission psychothérapie de la SFP, <i>Société française de psychologie</i>) : Pourquoi une formation universitaire à la psychothérapie.
15H	Prof. André SIROTA (<i>SIUERPP, Séminaire Inter-Universitaire Européen de Recherche en Psychopathologie et Psychanalyse</i>) : Une nouvelle responsabilité éventuelle de l'université dans la formation des psychologues cliniciens dans la prise en charge du soin psychique ?
15H30	DEBATet SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE.
17H	ARRÊT DES TRAVAUX.

